

Féminisme international : un voyage féministe en Allemagne : (suite et fin)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 295

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259542>

Nutzungsbedingungen

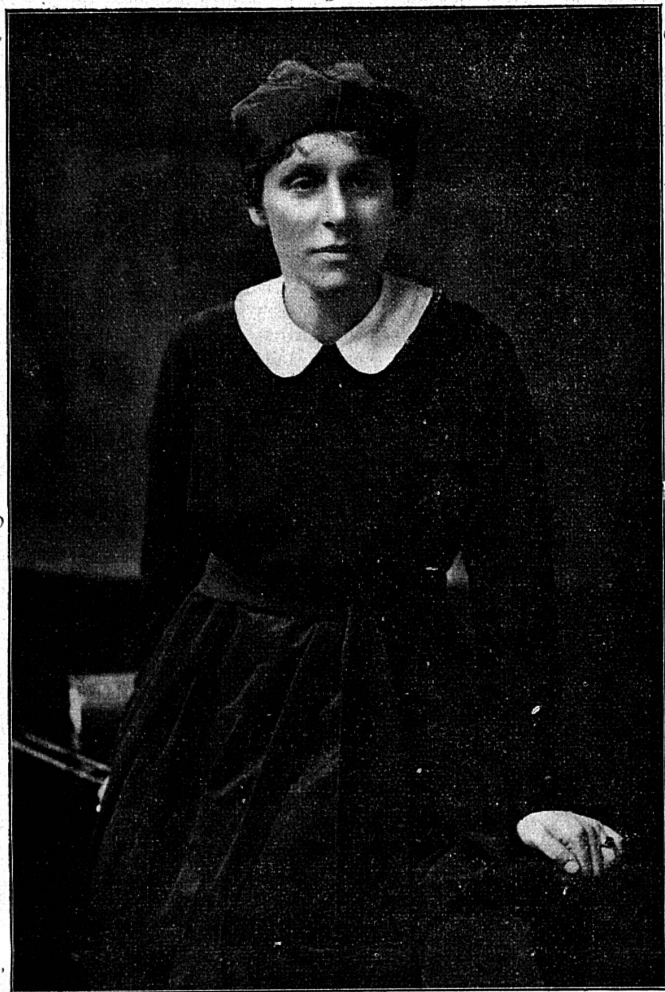
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cliché Jus Suffragii

Une femme pasteur : Miss Maude ROYDEN

Pasteur de l'Eglise du « New Fellowship » (Londres) et la première femme pasteur qui ait prêché dans la chaire de la cathédrale de Genève

fallait savoir compter. En revanche, la façon dont l'auteur de la proposition l'a motivée, en invoquant le spectre d'une grève générale des femmes ou d'une révolution féminine¹, nous paraît plutôt malheureuse : ce n'est pas avec des arguments pareils que l'on rend nos idées sympathiques dans nos milieux helvétiques, comme l'a d'ailleurs fort bien relevé M. le Conseiller d'Etat Joss, en acceptant la motion au nom du gouvernement bernois. Et avec un point d'interrogation qu'a posé M. Schurch (radical) sur le désir des femmes elles-mêmes d'obtenir le droit de vote (point d'interrogation qui était une conséquence manifeste de la récente polémique engagée dans le *Bund* à cet égard), la discussion a été close.

Bien que la forme sous laquelle elle s'est engagée n'ait pas permis, comme nous venons de le dire, la manifestation directe des opinions opposées qui restent pour le moment dans l'expectative, on peut être satisfait cependant qu'aucune voix ne se soit élevée pour refuser même cette entrée en matière que représente l'étude gouvernementale. Les suffragistes bernoises d'autre part ont souvent trouvé au Conseil d'Etat un partisan

¹ Il paraîtrait que c'est à la suite d'une déclaration faite par M^{lle} Neuenschwander, au cours d'une causerie par T.S.F., et comprise tout de travers, que cette idée d'une grève des femmes a été mise en avant. Car ce n'est certes par M^{lle} Neuenschwander, telle que nous la connaissons, qui irait prêcher la révolution aux femmes !

en la personne de M. Joss, qui a montré beaucoup d'intérêt à la Saffa notamment, ce qui permet certains espoirs. Et puis il est peu de causes pour lesquelles, autant que pour la nôtre, *il tempo e galantuomo*, comme disait jadis Mazarin. Car, ainsi que le remarque très justement notre confrère la *Berna*, les circonstances ont changé et les événements ont marché depuis cette motion Munch en faveur du suffrage municipal, qui ouvrit en 1916 la série de nos campagnes suffragistes cantonales : combien de pays, en effet, depuis qu'elle fut écartée en 1917, et que seul le droit de suffrage ecclésiastique et d'éligibilité à certaines Commissions en fut retenu, pour les communes uniquement qui le décideraient — combien de pays ont depuis onze ans introduit l'égalité politique absolue des femmes et des hommes, combien de Parlements et de Conseils municipaux comptent des femmes parmi leurs membres, et combien aussi en Suisse même s'est affermie la portée et l'intensité de notre revendication ! C'est en comparant la situation actuelle à celle de 1916-1917 que l'on se rend compte que pourtant lentement, très lentement — à l'allure d'un escargot ! — l'idée a aussi marché chez nous.

J. GUEYBAUD.

Féminisme International

Un voyage féministe en Allemagne

(Suite et fin.)¹

La cause essentielle de ce voyage était, on s'en doute, la préparation du XI^{me} Congrès que l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes organise à Berlin pour le mois de juin 1929. C'est, en effet, pour jeter sur place les premières bases de ce travail et prendre contact avec les dirigeantes du féminisme allemand que notre Comité Exécutif avait été convoqué à Berlin ; c'est aussi pour éveiller, dans ce pays décentralisé, l'intérêt en faveur du Congrès, que plusieurs d'entre nous ont fait des causeries et des conférences dans des villes sur leur passage à travers l'Allemagne. Et nous pensons avoir bien réussi. Partout nous avons rencontré un accueil charmant et une sympathie active ; partout on a compris la valeur de nos réunions internationales, aussi bien pour la cause du féminisme que pour celle de la paix ; partout des concours effectifs nous ont été assurés, et cela dans tous les milieux, aussi bien de la part des intellectuelles ou des travailleuses de gauche avec lesquelles notre collègue, M^{me} Schreiber-Krieger, députée socialiste au Reichstag, nous a réunies, que de celle des femmes représentant les milieux de la finance ou de l'industrie, ou encore des autorités du Reich, de l'Etat de Prusse, et de la ville de Berlin (M^{me} Ebert, la veuve du premier chancelier de la nouvelle Allemagne, M^{me} Hermann Muller, la femme du chancelier actuel, des membres de la famille de M. Stresemann font, par exemple, partie du grand Comité de réception du Congrès). La presse n'a pas été la moins prompte à comprendre l'intérêt que pouvaient offrir nos réunions, et là encore la représentante des femmes politiquement mineures qu'était partout la signataire de ces lignes a pu admirer — et envier ! — l'empressement avec lequel correspondants à Berlin d'importants journaux étrangers et collaborateurs de la grande presse allemande de toute tendance ont répondu à notre invitation, et consacré des comptes-rendus élogieux à la séance organisée en leur honneur. Puissent les quelques mots que nous leur avons adressés, non pas à ce moment-là comme secrétaire de l'Alliance, mais comme femme suisse, en leur montrant l'influence que répercutent chez nous les informations envoyées par eux sur l'activité des femmes électrices, avoir d'heureux effets dans notre presse helvétique !

Nous publierons dans notre prochain numéro le programme du Congrès de Berlin tel qu'il a été définitivement arrêté lors de nos séances du mois dernier ; aussi ne nous arrêtons-nous

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

pas davantage aujourd'hui sur ce sujet, puisque nous aurons fréquemment l'occasion d'y revenir au cours des mois prochains. Sujet qui a d'ailleurs dominé les quatre jours de notre session du Comité Exécutif, si bien que d'autres questions, très importantes elles aussi, ont dû malheureusement être traitées un peu en vitesse: rapport des Commissions internationales, dont une tout particulièrement, celle de l'égalité des conditions du travail, a apporté la grosse affaire de l'égalité des salaires à la dernière Conférence Internationale du Travail; rapport sur l'activité du Bureau temporaire de Genève, et sur ses relations avec la S. d. N.; relations avec le Conseil International des Femmes; situation financière de l'Alliance, qui constitue un chapitre de plus en plus préoccupant, puisque le Fonds Leslie, qui nous a subventionnées ces dernières années, arrive maintenant à épuisement, que le travail politique national à l'occasion des élections générales absorbe les ressources des Anglaises, nos meilleurs bailleurs de fonds après les Américaines, et que les autres pays affiliés à l'Alliance sont, ou de grands pays, mais à change bas, ou des pays à change haut, mais sans grandes fortunes. C'est pourquoi il faut que l'on comprenne partout, et dans tous nos milieux féministes suisses notamment, l'importance d'un geste de solidarité internationale dans ce domaine aussi, et que l'on se rende compte de la nécessité pour notre pays de ne pas tout attendre de la générosité financière des autres, mais de faire aussi un effort personnel, si modeste soit-il, pour apporter notre contribution à la grande œuvre de l'Alliance.¹

* * *

Son travail prestement achevé à Berlin, notre Comité Exécutif s'est en majorité transporté à Dresde, où notre Commission de la Paix avait organisé une réunion extrêmement réussie. Et l'on avait profité de la présence, à cette occasion, dans cette ville de plusieurs des anciennes collaboratrices et amies de Maria Stritt pour célébrer la mémoire de cette femme d'élite, décédée il y a quelques mois à peine, qui fut à la fois l'une des initiatrices du féminisme allemand, et l'une des protagonistes du mouvement féministe international. Ce fut une belle et émouvante cérémonie. Par la qualité des oratrices d'abord: quand nous aurons cité les noms de Gertrud Bäumer, qui parla, avec toute son autorité et sa force de pensée accoutumées, au nom du Conseil National des femmes allemandes, d'Adèle Schreiber, qui, en sa qualité de vice-présidente de l'Alliance Internationale, évoqua avec un rare bonheur la vie si riche de travail, d'affections et de joies artistiques que fut celle de Maria Stritt, et de Dorothee von Velsen, dont le discours d'un spiritualisme intimement senti fut prononcé au nom de l'*Allgemeiner Deutscher Frauenverein*, on se rendra compte tout de suite du plan élevé sur lequel fut placée cette manifestation. Et l'atmosphère recueillie et émue, la musique admirablement choisie et admirablement exécutée en cette ville d'art par excellence, contribuèrent à imprimer à cette heure un caractère inoubliable.

Dans un tout autre genre, les séances de la Commission de la Paix présentèrent également un intérêt très vif. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici comment cette Commission de l'Alliance, créée par le Congrès de Paris avec mission de mettre les femmes électrices ou futures électrices en mesure d'user de leur influence politique en faveur des problèmes de la paix, s'est appliquée, par un travail méthodique, à faire connaître et comprendre ces problèmes aux femmes. A Amsterdam, l'an dernier, une étude d'ensemble de ces problèmes avait été entreprise, mais avec un ordre du jour si vaste qu'il avait été seulement possible de les effleurer: pour Lausanne, en revanche, on avait prévu un programme plus concentré, et à Dresde, très sagement, on s'est limité à un seul sujet, le Pacte Kellog.

En l'absence de la présidente de la Commission, Miss Ruth Morgan, retenue aux Etats-Unis, ce fut la vice-présidente, Mme Bakker-van Bosse (Hollande), qui dirigea ces séances avec compétence, clarté et courtoisie. Faut-il dire ici combien nous avons été heureuse de l'entendre formuler tout haut ce que si

souvent nous avons ressenti tout bas: l'espèce de gêne, de timidité, que nous éprouvons, nous femmes d'un pays neutre, qui a souffert de la guerre assurément, comme l'univers entier, mais qui n'a pas été atteint, comme ceux qui nous entourent, dans ses racines profondes et vitales par l'horreur de la catastrophe, — cette timidité, cette gêne donc que nous éprouvons, dans des réunions internationales, à parler de souffrances que nous n'avons pas partagées, et qui paralyse parfois l'expression de nos sentiments pacifistes les plus ardents, parce qu'il nous semble qu'en regard des affreux malheurs des autres, nous ne pouvons que nous taire... Et pourtant, qui a le droit de se taire devant un cataclysme?...

La Commission avait fait appel, pour exposer le mécanisme du Pacte Kellog dans une séance ouverte au public, et qui réunit un très nombreux auditoire en majorité féminin, à un vétéran de l'idée de paix en Allemagne: le vénérable professeur Quidde. L'un des titulaires du prix Nobel de la paix. C'est un privilège et un réconfort pour tous ceux qui ont cultivé en eux-même le souvenir de l'Allemagne idéaliste et républicaine telle qu'elle s'est manifestée à certaines périodes de son histoire, de rencontrer et d'entendre M. Quidde. Peut-être pourrait-on le trouver un peu simpliste dans certaines de ses affirmations, mais il manifeste tant de foi dans la valeur d'un traité, et dans l'engagement moral inaliénable que représente sa signature, tant de confiance dans la bonne volonté et la droiture des peuples, qu'il est encourageant de le voir opposer cette conviction au scepticisme trop souvent exprimé à l'endroit du Pacte de Paris. Evidemment, M. Quidde estime aussi que ce Pacte, pour produire tout son effet, doit être complété par des traités d'arbitrage entre ses signataires, ainsi que l'écrivait, ici même, il y a peu de semaines, Mrs. Corbett Ashby: évidemment il a tenu à mettre en garde contre les illusions dangereuses qui risqueraient de se produire à son égard, sans compter que des guerres d'agression peuvent parfois être déguisées du nom de mouvement militaire ou d'occupation défensive; et à ce propos, M. Quidde a articulé, devant un auditoire aux neuf dixièmes allemand, et qui n'a pas bronché, une phrase parfaitement nette sur le droit de défense de la Belgique contre l'agression de l'Allemagne en 1914. Il aurait valu la peine de faire le voyage de Dresde pour cela seulement, et pour constater que, dans les milieux en tout cas représentés à ces réunions, il y a quelque chose de changé en Allemagne!

Mlle Fassbinder, qui a également apporté une étude très fouillée à cette même séance, avait rattaché le Pacte Kellog à la trilogie bien connue: sécurité-arbitrage-désarmement, et a montré, avec une psychologie très avertie, comment les termes de cette trilogie se renversent et s'opposent, suivant qu'on la considère d'une rive ou de l'autre du Rhin. Pour la France, en effet, qui, en moins de cent cinquante ans, a vu quatre fois son territoire envahi et sa capitale menacée, la sécurité est la base essentielle de toute entente, et ce n'est que lorsque cette sécurité lui sera garantie, qu'elle pourra songer à désarmer. Alors que, au contraire, pour l'Allemagne désarmée par le Traité de Versailles, la sécurité réside naturellement avant tout dans le désarmement des nations voisines, et l'entente ne peut se faire que sur cette base-là. Une confusion dans l'organisation de cette séance ayant obligé Mlle Fassbinder à couper court cette seconde partie de son exposé, qui avait justement trait à l'attitude de l'Allemagne à l'égard de cette trilogie, une réaction se produisit alors dans la salle, qu'il fut intéressant pour nous, étrangères, d'observer, comme un coup de sonde dans les opinions de l'Allemagne d'aujourd'hui. Alors que, d'une part, et aux applaudissements d'une partie de l'assemblée, une oratrice vint véhémentement reprocher à Mlle Fassbinder de faire du pacifisme aux dépens de son pays, et nous tint un discours d'un beau nationalisme, elle fut à son tour vertement blâmée par d'autres, qui manifestèrent avec netteté, et aux applaudissements d'une autre partie de l'Assemblée, leur désir profond d'effacer tout ce qui doit disparaître des souvenirs de la guerre. Ainsi, dans ces réunions de Dresde, nous est apparue une Allemagne de mentalité nouvelle, inquiète encore de l'avenir certes, craignant par exemple que ne soit encore prématurée la proposition formulée par M. Quidde, et qui aurait pour but d'enlever au Reichstag le droit qui lui appartient de par la

¹ Ne serait-il pas possible, par exemple, d'organiser des séances spéciales avec collecte à la fin? Au dernier thé de l'Association genevoise pour le Suffrage, une collecte improvisée en fin de séance a rapporté près de 50 fr. pour le fonds du Congrès.

Constitution de déclarer la guerre, pour le réserver à la nation tout entière et de rendre par là même la guerre plus difficile (quelle différence avec l'état de choses d'avant 1914 !), mais une Allemagne fermement désireuse de paix, d'entente, de compréhension internationale...

Et la rencontre de cette Allemagne, dont il faut certainement se garder de trop généraliser la mentalité, mais dont les milieux féministes que nous avons fréquentés nous ont en tout cas présente la réconfortante image, les féministes françaises marchent de leur côté: nous n'en voulons comme preuve que les discours de deux d'entre elles en séances publiques, à Berlin et à Dresde. M^{me} Malaterre-Seltier a parlé, en effet, dans la grande salle du Reichstag, que remplissait un auditoire attentif, de la compréhension internationale par l'intermédiaire des femmes. Et sa responsabilité de traiter ce sujet délicat, elle, française, dans cette enceinte, en pleine capitale allemande, était lourde: chacune de nous l'a compris. Mais son discours fut non seulement un beau morceau d'éloquence, mais encore une déclaration nette des sentiments qui animent beaucoup de femmes de son pays, à l'égard des lenteurs du désarmement, à l'égard de l'attitude de certains hommes politiques, à l'égard de la nécessité de l'évacuation de la Rhénanie, nécessité envisagée sous l'angle français aussi bien que sous l'angle international. Et après elle, sa jeune collègue, M^{me} Odette Simon-Bidaux, avocate à la Cour, à laquelle était échue la responsabilité également lourde de parler en séance publique, à Dresde, du rapprochement franco-allemand, sut très heureusement aussi montrer combien artificielles sont les luttes et les haines de peuples, et comment domine au-dessus d'elles la grande idée de l'humanité. Le thème principal du discours d'Odette Simon fut en effet l'analyse de la pièce de Giraudoux, qui faisait, le mois dernier, courir tout Paris: *Siegfried*. On sait que le héros, cet homme en les mains duquel l'auteur a fait reposer les destinées de l'Allemagne, cet homme admiré et vénéré par ses concitoyens, a été relevé un soir de bataille, nu et défilant, soigné et sauvé par une infirmière allemande qui l'aime; et on sait qu'au cours de la pièce, il se découvre qu'il est Français de race, de naissance et d'éducation; et que la crise d'amnésie dont il a été atteint à la suite de sa blessure a balayé tout son passé. Il n'y a donc ni opposition irréductible, ni haine fondamentale entre les deux peuples qu'incarne Siegfried, alias Jacques Forestier; et lorsque la femme française, qui l'aime aussi, l'appelle à la dernière scène par son nom allemand, ne manifeste-t-elle pas par là, elle aussi, un geste de conciliation de deux peuples en la personne d'un même homme? ...

... Répétons-le: il serait dangereux de généraliser. Nous n'avons vu qu'une toute minime partie du peuple allemand, dans quelques villes, dans quelques milieux, spécialement éclairés. Nous savons que des nationalistes, des réactionnaires, des chauvins, il s'en trouve là-bas comme dans chaque pays. Mais si c'est par les femmes que l'humanité doit être sauvée des guerres futures, ces quelques impressions d'Allemagne, pour superficielles et hâtives qu'elles puissent être, nous permettent au moins d'espérer.

E. Gd.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, novembre 1928.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Vous recevrez avec cette circulaire notre rapport annuel, que nous recommandons à votre attention. Vous y trouverez la reproduction de nos deux affiches de la Saffa. La « maison suisse » sera probablement exposée encore une fois dans une petite exposition que la *Frauenzentrale* de Zurich pense organiser. L'affiche concernant la femme dans la police, que nous avons exposée à la demande de la Saffa, a été acquise par cette dernière, qui la gardera. Les autres affiches sont à la disposition de celles que cela intéresse.

Nous tenons aujourd'hui, avant tout, à attirer votre attention sur la votation du 2 décembre concernant les jeux de hasard. L'Alliance de Sociétés féminines suisses a pris naguère position contre l'initiative à une grande majorité. Femmes, nous ne votons pas mais nous pouvons et devons exercer notre influence contre les

jeux, comme nous l'avons déjà fait lors des précédentes votations.

En outre, nous vous informons que le 4 novembre a eu lieu, à Berne, une Assemblée convoquée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, et à laquelle la plupart des grandes Associations féminines ont été invitées. Cette Assemblée a décidé de lancer, après le nouvel-an, une pétition en faveur du suffrage féminin. Cette pétition doit parvenir aussitôt que possible aux autorités. L'Alliance y prendra part autant que possible et recommande dès aujourd'hui à ses Sociétés affiliées de faire dans leur programme d'hiver une place à ce travail, en organisant des conférences et en récoltant des signatures. Pour que cette pétition atteigne son but, il faut réunir un grand nombre d'adhésions. Le Comité est prêt à fournir aux Sociétés des conférencières; si nos Sociétés le désirent, quelques membres du Comité sont aussi prêts à faire des conférences. En effet, la prochaine reprise, au Conseil National, des motions Greulich et Göttscheim, pour lesquelles l'Alliance avait déjà pris position en 1919, rend nécessaire une manifestation féminine en faveur du suffrage, et, de tous côtés, on affirme que le moment actuel est propice. Car, bien que la Saffa n'ait pas été organisée en vue de l'obtention du suffrage féminin, il nous semble indiqué d'utiliser ses résultats, puisqu'elle a certainement gagné de nouveaux partisans à la cause du suffrage des femmes.

Comme vous le savez, M^{me} Leuch, présidente de notre Commission d'Etudes législatives et des Assurances, a été élue présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. Il ne lui est donc plus possible de présider notre Commission, mais elle en reste membre, ce dont nous lui sommes très reconnaissantes. M^{me} Glaetli a eu l'obligeance de reprendre la présidence.

En souhaitant à nos Sociétés d'accomplir de bon travail cet hiver, nous leur adressons nos sincères salutations.

Pour l'Alliance de Sociétés féminines suisses:

La Présidente: ELISABETH ZELLWEGER.

La Secrétaire: E. LOTZ-ROGNON.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Réunion du Comité Central

Dans sa séance du 11 novembre, tenue à Berne (et la commémoration de l'armistice y a été observée par deux minutes d'un silence recueilli), le Comité Central s'est d'abord occupé de questions financières et a examiné sérieusement la situation de l'A.S.S.F., d'une part après le gros effort fourni par la Saffa, et d'autre part, devant le fait que la subvention du Fonds Leslie, votée pour trois années consécutives, est maintenant arrivée à son terme. Il importe en effet que notre mouvement suffragiste organisé sache exactement ses possibilités et disponibilités, au moment où va s'ouvrir devant lui une nouvelle activité, c'est-à-dire la grande pétition en faveur du suffrage féminin fédéral faite en commun avec d'autres Associations, et sur laquelle nous reviendrons prochainement plus en détails. Des remerciements ont été adressés à M^{me} Leuch pour la façon dont elle a réalisé, dans le stand de l'Association, les plans élaborés par le C.C., et qui ont certainement constitué une admirable propagande pour nos idées. Et maintenant que cette propagande-là est terminée, une autre propagande par le moyen de conférences à travers la Suisse va être remise en train: déjà M^{lle} Dutoit a pu constituer à Bulle un petit Cercle d'études féminines dont les débuts sont fort encourageants, et la présidente compte dès janvier prochain prendre contact avec toutes les Sections, et surtout avec les plus isolées, la possibilité d'organiser, au printemps de 1929, un Cours de vacances suffragiste dans le Tessin étant également envisagée. — En matière internationale, M^{lle} Gourd a fourni un rapport sur les préparatifs et le programme du Congrès de Berlin, et différentes démarches ont été décidées en réponse à des circulaires du Comité International. Mentionnons encore l'intéressante communication qu'est venue faire au Comité Central M^{lle} Somazzi sur la ratification par la Suisse de la Convention internationale sur l'emploi de la céruse, et dont ne peuvent se désintéresser des femmes ayant à cœur la santé des travailleurs; un échange de vues très nourri sur des propositions formulées à l'Assemblée générale (augmentation du nombre des membres du C.C., enquête générale sur le chiffre global des impôts payés par des femmes en Suisse); un rapport sur la vente des publications de l'A.S.S.F. — et l'on comprendra sans peine que cette séance si bien remplie ait duré jusqu'à l'heure du départ des derniers trains.

E. Gd.